



PLUM' INFO

**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
COMMUNE DE PLUMAUGAT
N° 77**

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 25 février 2016

EDITO :

A une crise d'exception il faut une réponse d'exception !

Depuis plusieurs mois s'est installée dans nos territoires une crise profonde. Elle affecte particulièrement le monde agricole mais pas seulement. Entreprises agroalimentaires, para-agricoles, du bâtiment, risquent, elles aussi, d'y laisser « des plumes ».

Certes le gouvernement, encouragé par la région, propose des réductions de cotisations et autres plans d'aides à l'investissement. Mais à quoi bon lorsque les revenus des agriculteurs sont au plus bas et que les capacités à investir sont nulles ou que l'avenir ne laisse entrevoir aucune perspective ?

Et si le problème était plus global ?

Notre système social, performant et envié, est aujourd'hui essentiellement financé sur la valeur travail des entreprises nationales ... alors que tous les produits que nous importons, et ils sont de plus en plus nombreux, n'y contribuent en rien : des produits à bas coûts, concurrents des nôtres, qui déstructurent donc ce système fragile.

C'est ce que les productions agricoles subissent en ce moment : des carcasses de porcs produites chez nos voisins européens dans des conditions sociales et environnementales plus avantageuses, ou bien demain des carcasses de bovins importées des feedlot nord-américains sans aucune traçabilité.

Alors certes, le premier geste est de privilégier la consommation de produits français, et plus encore, de produits locaux. Mais il est surtout urgent que le gouvernement en place ose la mise en œuvre d'un système qui oblige ces produits importés à contribuer pour une part au financement de notre sécurité sociale et de nos allocations familles. Cette ponction permettrait d'alléger sensiblement les charges qui pèsent sur nos entreprises en générale, sur nos agriculteurs en particuliers. Cette ponction permettrait de réévaluer les produits importés et donc de les rendre moins concurrentiels. Cette ponction permettrait à notre économie de retrouver de la compétitivité.

Cette ponction s'appelle la TVA sociale !

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 23 février :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Droit de préemption "8 lotissement des châtaigniers" :

Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé " 8 lot des châtaigniers ".

Aménagement restaurant : Désignation de l'entreprise lot 3 :

M. le Maire rappelle au CM la décision qui avait été prise, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du lot Gros-œuvre, de relancer un appel d'offre pour le lot 3 et de donner pouvoir à la COP (Commission d'Ouverture des Plis) de choisir l'entreprise "étant donné le caractère d'urgence pour la reprise des travaux". Après examen des différentes propositions, la COP a décidé de retenir, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité, l'entreprise DUFROST BATIMENT. Après délibération, le CM décide d'attribuer ce lot 3 à cette entreprise.

Portes Eglise : devis peinture : Suite aux travaux, M. le Maire fait part au CM que les portes de l'Eglise ont besoin d'être repeintes et présente un devis. Après délibération, le CM décide de retenir l'entreprise BERHAULT. Les crédits seront prélevés sur le programme " bâtiments communaux ".

Etude aménagement du bourg : devis levé topographique : M. le Maire rappelle au CM qu'un levé topographique doit être réalisé. M. le Maire présente les devis. Suite à la consultation, le CM décide de retenir la proposition de la SCP ALLAIN.

Devis rideaux bâtiments communaux : M. le Maire expose au CM que certains bâtiments communaux ne sont pas équipés de rideaux : Manoir de la rivière, logements de la poste, locaux commerciaux. Après présentation des devis, le CM décide de retenir le devis de MAGITEX. Les crédits seront prélevés sur le programme "bâtiments communaux".

Cession chemins et délaissés : désignation du

notaire pour rédaction des actes : M. le Maire fait part au CM de l'état d'avancement du dossier cession chemins communaux et délaissés, échanges et régularisations. M. le Maire informe le CM que le géomètre a réalisé les documents d'arpentage et précise qu'il y a lieu pour la suite du dossier de transmettre les plans à un Notaire pour la rédaction des actes. M. le Maire propose de confier ces rédactions à l'étude Notariale de Caulines. Après délibération, le CM décide de retenir cette proposition.

PELE – MELE :

1 - Portes Ouvertes 2016 :

Lycée St Nicolas la Providence à Montauban de Bretagne : Le vendredi 4 mars de 17h30 à 20h00 et le samedi 5 mars de 9h00 à 13h00

Le samedi 21 mai de 9h00 à 12h00.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le lycée au 02.99.06.52.84

Collège Notre Dame de BROONS :

Le samedi 12 mars de 9h00 à 17h00.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le collège au 02.96.84.64.71

2 - L'INSEE réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter des informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

3 - Maison de la Pêche et Nature des Côtes d'Armor à Jugon-Les-Lacs : La maison de la Pêche et Nature propose aux tout-petits de venir "barboter" dans la rivière. Entièrement en intérieur cet espace de découverte invite le jeune public de 1 à 6 ans à jouer autour des animaux de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste. Pour les enfants accompagnés de leur famille ou de leur assistante maternelle, l'exposition sera ouverte pendant les vacances scolaires d'hiver, du 8 février au 4 mars 2016. Pour les deux semaines qui suivent les vacances scolaires, elle sera réservée aux groupes de RPAM (relais parents assistants maternels) qui pourront bénéficier d'animations sur réservation tous les matins. Pendant cette période, elle restera ouverte au grand public tous les après-midis. Informations et réservations au 02.96.50.60.04. Entrée gratuite.

4- Il y a un logement T1 à louer cour Saint Esprit. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie : 02.96.83.12.31

5- Réseau de transport d'électricité : A dater de mars 2016, des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 400 000 VOLTS Domloup / Plaine Haute vont être entrepris sur le territoire de la commune. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise RAYNAL Elagage. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement de dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les concernés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : M. David PENRU, Le Clérigo, 56450 THEIX (06.69.18.57.03 ou 02.97.42.05.24) ou aux représentants locaux de RTE qui assurent le contrôle des travaux : M. Marc LANGOUET, 02.99.33.53.87 ou M. Benoît TRUFFET, 02.99.33.53.85 ou bien encore à l'adresse suivante RTE, 121 avenue Gros Mailhon, BP 19, 35761 SAINT GREGOIRE Cedex. Il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.

6 - Programme d'aides à l'amélioration de l'habitat 2014-2017 : Les Communautés de Communes de Duguesclin et du Pays de Caulnes en collaboration avec l'association SOLIHA Côtes d'armor en charge de l'animation ont mis en place un programme d'aides à l'habitat privé en faveur de leurs habitants. Sont concernés les propriétaires (sous conditions de ressources) qui envisagent la réalisation de travaux : de rénovation énergétique de leur logement, et/ou d'adaptation en vue de favoriser leur maintien à domicile (âge, handicap...).

Vous pouvez contacter SOLIHA Côtes d'armor : une équipe de professionnels (thermicien, ergothérapeute, conseillers habitat...) vous accompagnera dans votre projet. Vous pourrez bénéficier d'un diagnostic personnalisé et d'un accompagnement dans vos démarches de demandes d'aides financières : subventions de l'ANAH, subventions des caisses de retraite, crédit d'impôt, prêts à taux réduits... Permanences tenues à Broons ou Caulnes le 4ème vendredi du mois de 11h00 à 12h30. Coordonnées téléphoniques : 02.96.62.87.36 (travaux d'énergie) ou 02.96.62.87.34 (travaux d'adaptation). Communauté de Communes du Pays de Duguesclin : 02.96.84.72.75.

7- Accueillir un lycéen étranger avec CEI (Centre d'Echanges Internationaux). Cette association recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Pour tout renseignement CEI- Centre Echanges Internationaux contacter Mme Sylvia Hennebelle, 65 rue Yves Kerguelen, 22190 PLERIN, ou par téléphone au 02.96.73.15.90 ou 06.09.18.13.89

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de février et mars :

Samedi 27 février : Potée Plumaugat Athlétisme

Samedi 5 & Dimanche 6 mars : Théâtre de la Nicolail'

Dimanche 13 mars : Election des miss

Samedi 19 mars : commémoration du 19 mars

Samedi 19 mars : Banquet des chasseurs

Dimanche 27 mars : Banquet des classes 6

Dans Le Canton :

Carnaval de BROONS le 6 mars

Opération bol de riz le vendredi 11 mars à 19H00 à la maison paroissiale de BROONS.

Messes :

Dimanche 6 mars, 10h30 à Guitté (messe des familles)

Samedi 19 mars, 18h00 à Plumaugat (Commémoration du 19 mars)

Jeudi 24 mars, 20h00 à Plumaugat (Jeudi saint)

Samedi 26 mars, 21h00 à Caulnes (Veillée Pascale)

Dimanche 27 mars, 10h30 à Plumaugat (Banquet des classes 6)

Football :

A l'extérieur

13 mars à 15h30 Jugon Les Lacs FC

A domicile

28 février à 15h30 Broons – Trémeur AS (3)

20 mars à 15h30 Lanrelas CS (2)

Prochaine réunion de conseil :

22 mars 2016, vote du budget.